

FORMULAIRE D'INSCRIPTION **AU DEFI**

« Crée le robot de tes rêves »

Concours organisé par l'Association
Festival de Robotique.

Site internet :

<http://www.festivalrobotiquecachan.fr/>

Nom :

Prénom :

Âge :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

L'enfant concourt dans la catégorie :

- Catégorie 1 : 5/8 ans
 Catégorie 2 : 9/12 ans
 Catégorie 3 : 13/17 ans

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et j'accepte les conditions de participation au concours.

Signature des parents (ou tuteurs légaux) et de l'enfant

REGLEMENT DU DEFI **« Crée le robot de tes rêves »**

Article 1 : Objet et thème

Lors de la 6^{ème} édition du Festival de Robotique de Cachan qui aura lieu du 4 au 9 Juin 2020.

L'Association Festival de Robotique organise un défi. Ce dernier a pour thème « Créé le Robot de tes rêves ».

Son objectif est de réaliser un dessin de robot ayant la fonctionnalité rêvée de l'enfant et de réaliser un texte de présentation du robot.

Article 2 : Participant

Le concours est ouvert à tous les enfants de 5 à 17 ans.

La participation à ce concours est totalement gratuite.
Un seul dessin de robot par enfant sera accepté

Article 3 : Modalité de participation

Le dessin devra répondre au thème du défi « Créé le robot de tes rêves » et devra obligatoirement répondre aux critères suivants :

- Être accompagné d'un texte de présentation (nom du robot, fonctionnalité, éléments avec lequel il est créé ...).

- L'enfant devra réaliser seul son dessin mais pourra être aidé de ses parents pour certaines actions (voir article 5)

- Le dessin, devra être « d'œuvre originale » et libre d'imagination : c'est-à-dire non recopié ou issu d'un dessin existant.

- Ne présenter aucune mention relative à l'identité du concurrent ou celle de ses proches (aucun nom, prénom, signe distinctif permettant d'identifier l'enfant).

- Le dessin devra être pris en photo ou scanné.

- Le dessin ne devra pas être retouché informatiquement sur la photo prise.

- Le dessin ne pourra pas être réalisé à partir d'une tablette graphique ou sous format numérique.

- Le dessin doit être réalisé sur une feuille de papier au format A4

Article 4 : Matériaux autorisés

Tous les moyens de dessins sur papier sont autorisés (feutres, crayons de couleurs, craies ...)

Pour élaborer le dessin, l'enfant peut rajouter des matériaux de récupération (vieux journaux, papier, carton ...)

Aucun matériel ne devra être acheté exprès pour la réalisation de ce défi.

Article 5 : Aide des parents

L'aide des parents à la réalisation de ce projet n'est autorisée que pour les actions suivantes :

- Ecriture du texte de présentation pour la catégorie 1 uniquement.

- Relecture du texte de présentation et correction des fautes d'orthographe pour toutes les catégories.

Article 6 : Formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription, ci-joint, doit être découpé, dûment complété dans son intégralité, et, être signé obligatoirement par les parents (ou tuteurs légaux) du participant ainsi que par le participant.

Ce même formulaire devra être envoyé en même temps que la photo du dessin et de la présentation du robot.

**FESTIVAL DE
ROBOTIQUE
DE CACHAN**

Article 7 : Remise des photos et des textes

Entre le 17 Avril et le 17 Septembre 2020 :

Plusieurs solutions existent pour nous transmettre les photos qui doivent impérativement être accompagnées d'un texte de présentation et du formulaire d'inscription pour que la participation soit valide :

- Poster sur vos réseaux sociaux la réalisation de votre enfant en identifiant la page/compte du festival et en indiquant **#DEFIFRC2020**

- Nous l'envoyer par message privé sur nos réseaux sociaux

- Nous l'envoyer par mail à l'adresse suivante. sarah@plateforme37.com

Article 8 : Catégories et exposition

Les dessins seront répartis, en fonction de l'âge des participants dans l'une des catégories suivantes :

- Catégorie 1 : 5/8 ans
- Catégorie 2 : 9/12 ans
- Catégorie 3 : 13/17 ans

Les photos seront accessibles aux visiteurs les 10 et 11 octobre 2020 sur le lieu d'exposition du Festival.

Article 9 : Droit d'auteur

En signant le formulaire de participation, chaque parent (ou tuteur légal) certifie que son enfant est titulaire des droits d'auteur du dessin, et accepte que celui-ci soit la propriété de l'Association Festival de Robotique.

De même que les parents autorisent l'Association Festival de Robotique à utiliser la photo, gracieusement, dans tous les supports de communication de type site internet, Facebook, etc.

...

Article 10 : Désignation des gagnants

Chaque photo sera numérotée afin que les visiteurs puissent voter pour leur dessin favori pendant le Festival.

Le dessin de chaque catégorie ayant reçu le plus de votes désignera le vainqueur, en cas d'ex-aequo, l'enfant le plus jeune remportera le lot mais l'autre enfant recevra tout de même un lot de compensation.

Le dépouillage des votes aura lieu le dimanche 11 Octobre à 18h15.

Article 11 : Lots

Les gagnants recevront un lot à l'issue du dépouillement et verront leur dessin affiché sur un article via notre site internet et nos réseaux sociaux (Festival de Robotique de Cachan).

Les lots attribués aux gagnants ne pourront pas être négociés, ni échangés contre-valeur par l'organisateur.

Ils seront envoyés aux vainqueurs par le biais de la poste dans les jours suivants.

Article 12 : Calendrier

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- Ouverture du concours le **16/04/2020**
- Réalisation des dessins et fin du dépôt des dessins au **17/09/2020** sur nos réseaux sociaux ou par mail
- Votes des visiteurs les **10/10/2020 et 11/10/2020**.
- Annonce des résultats sur nos réseaux sociaux le **11/10/2020 à 19h**.

Article 13 : Loi informatique et libertés du 06 janvier 1978

En application de la Loi informatique et libertés du 06 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant.

Article 14 : Acceptation du règlement

Aucune réclamation ne sera admise. Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement et de ses résultats.